



DESCRIPTION DE TÂCHES

MÉCANICIEN

Supérieur immédiat : Surintendant aux travaux publics

Nature du poste : Permanent

Classe : 13

Horaire : 40 heures

Personnel supervisé : Aucun

SOMMAIRE DE L'EMPLOI

La Ville de Lac-Mégantic est une ville dynamique, verte et intelligente qui adhère aux valeurs cittaflow dans toutes les sphères de gestion.

Relevant du surintendant aux travaux publics, le mécanicien s'occupe de l'ensemble des travaux électriques, électroniques, mécaniques et hydrauliques des véhicules, de la machinerie et de l'équipement affecté aux services municipaux. Il détermine et coordonne les priorités journalières et travaille en étroite collaboration avec ses collègues. Il opère divers appareils motorisés et effectue différents travaux de soudure, carrosserie. Il remplit les rapports de travail et tient à jour l'inventaire des équipements nécessaires à son emploi.

RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES

Mécanique :

- Élabore et détermine les priorités journalières ;
- Effectue au sein d'une équipe de travail l'ensemble des travaux électriques, électroniques mécaniques et hydrauliques de la machinerie et de l'équipement ;
- Entretien, répare vérifie et ajuste et pose les accessoires et les composantes électrique, électroniques, mécaniques, pneumatiques et hydrauliques de la machinerie et de l'équipement le tout selon les règles du métier ;
- Effectue l'entretien préventif des véhicules, de la machinerie et de l'équipement ;

- Constate par inspection visuelle ou à l'aide d'instruments la nature des défauts, en diagnostique les causes et juge si les pièces affectées doivent être remplacées, réparées ou reconditionnées ;
- Enlève, démonte, remonte, répare, règle, remplace les moteurs, les transmissions, les directions, les freins, les différentiels, les embrayages, les pivots, etc, ainsi que leurs composantes ;
- Effectue des travaux d'entretien et de réparation des contacts, tubulures d'échappement, système de refroidissement, phares et feux, systèmes hydrauliques, coussinets, essieux, amortisseurs, pneus, etc. ;
- Exécute les réparations et ajustements nécessaires aux mécanismes nouveaux, selon les manuels d'instructions : installe et modifie les mécanismes auxiliaires sur divers appareils ;
- Effectue la mise au point des appareils et autres travaux d'entretien courant (changement d'huile, lubrification, réparation de pneus, etc) ;
- Effectue la vérification des véhicules selon le certificat de vérification mécanique et avis de réparation (R.A.A.Q.) et atteste sur les formules prévues à cet effet les travaux effectués ;
- Rapporte à son supérieur les anomalies et les troubles majeurs et propose les améliorations pouvant être apportées aux équipements, appareils motorisés et autres outillage.

Soudure :

- Effectue des travaux de soudure à l'acétylène, à l'électrode ou autres types de soudure requis pour le bon fonctionnement des véhicules, de la machinerie et de l'équipement ;
- Coupe, soude, confectionne et assemble diverses pièces métalliques.

Carrosserie:

- Effectuer les travaux de fibre de verre, de débosselage, de peinture, de soudure, de ferblanterie et de réparation de la carrosserie ou de toute autre pièce métallique.
-

Divers :

- Conduit et opère les différents motorisés pour les essais sur la route ;
- Voit au maintien de l'inventaire des matériaux et équipements pour ses besoins, prépare la liste du matériel nécessaire, procède à la préparation de la commande d'achats avec le fournisseur sélectionné en fonction de la politique d'achats de la ville ;
- Répare et maintient le matériel d'atelier ;
- Maintient en état de propreté les pièces, les équipements, l'outillage et les lieux de travail ;
- Remplit les rapports de travail pour chaque unité motorisée ou autre à être réparée ;
- Consigne dans un registre les heures de travail, les pièces de rechange et les matériaux nécessaires à l'entretien et à la réparation des équipements ;
- Calibre les instruments

Proposer des solutions d'améliorations pour les différents secteurs

Effectue toutes autres tâches connexes liées à son travail

PROFIL DE COMPÉTENCES

- Capacité à travailler sous pression ;
- Capacité de travailler en équipe ;
- Bon sens de l'organisation ;
- Bonne dextérité manuelle ;
- Bon jugement ;
- Sens élevé des responsabilités ;
- Bonne condition physique.

EXIGENCES

- Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) option mécanique ;
- Posséder un minimum de 2 années d'expérience dans le domaine ;

- Permis de conduire classe 3 ;
- Détenir une accréditation programme entretien préventif (PEP) de la SAAQ ;
- Détenir la carte de compétence ASP sécurité générale de chantiers municipaux ;
- Détenir la carte de compétence SIMDUT.

Date d'élaboration : octobre 2023

Par : Andrée-Anne Aubry, Directrice de la gestion des ressources humaines